**Zeitschrift:** Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde **Herausgeber:** Historische und Antiquarische Gesellschaft zu Basel

**Band:** 1 (1902)

**Artikel:** Einige Briefe von Peter Ochs aus dem Jahr 1799

Autor: Tobler, Gustav

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-111277

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Einige Briefe von Peter Ochs aus dem Jahr 1799.

Mitgeteilt von

## Gustav Tobler.

Die folgenden Briefe von Peter Ochs fanden sich unter den Schriften von Grossrat Ludwig Lauterburg in Bern vor, der sie, als er das Material zu der Biographie des Staatsschreibers Albrecht Friedrich May sammelte, kopieren liess. Wahrscheinlich werden sie aus dem Nachlasse des letztern stammen. Doch ist May unter keinen Umständen der Empfänger. Der Name des Adressaten ist nicht bekannt, da die Kopieüberschriften nur lauten «Copie d'une lettre du Directeur Ochs à . . . ». Demnach lagen Lauterburg nur Kopien und nicht die Originale vor, da er nicht unterliess, das jeweilen anzumerken.

Die Briefe enthüllen einige Intimitäten aus dem Schosse des helvetischen Direktoriums; vor allem beleuchten sie Ochsens Stellung zu seinen Mitdirektoren, besonders zu Laharpe, und sie lassen auf das deutlichste erkennen, dass die seit dem Vorgefechte vom 20. November 1798 herrschende Missstimmung zwischen diesen beiden Vätern der Revolution in den folgenden Monaten noch unvermindert vorhanden war. Vgl. hierüber Strickler, Aktensammlung III, 684 ff.; IV, 863 ff. H. Barth, im Jahrbuch f. schweiz. Geschichte XXVI, 189 f.

\* \* I.

Lucerne ce Ier Pluviôse an 7 (20 Janvier 1799).

..... « Nous attendons avec la plus grande impatience les nouvelles de Vienne. Je ne conçois pas, en supposant même l'Empereur pacifique ou effrayé, que l'enragé de Csar consente à reculer, avant d'avoir été battu. Pour battu, il le sera. C'est

un fleuron qui manquait encore à la république française. Steiguer, Acton, Mak, Paul I et Pitt: et puis tout sera dit.

On dit à présent que je ne suis plus ami de la France, parce que depuis huit ou dix jours je conjure toutes les autorités françaises de faire qu'on ait de quoi lever les 18 mille hommes promis, et d'entretenir les troupes qui sont cantonnées chez nous. 1) Ce beau propos a même été tenu à Berne.

On a imprimé dans la gazette générale de Posselt (all-gemeine Zeitung) une prétendue lettre d'un officier français, qui est bien perfide. On divise la Suisse en trois partis: les modérés, les anarchistes, et les oligarques. On dit que les modérés sont les constitutionnels, les Républicains; que tout ce qui a des connaissances, des vertus, des lumières en est; que la France favorise beaucoup ce parti, et qu'une partie du Directoire helvétique est comptée au nombre de ses membres. On dit encore que les Oligarques ont beaucoup de partisans, parce qu'ils gouvernaient d'une manière très populaire, et cela dans la véritable acception du mot. Il faut au reste lire cette longue lettre dans tous ses détails pour en sentir toute la perfidie. Je l'ai analysée avec le C. Perrochel, 2) qui l'a trouvée un chef-d'œuvre de ruse. — Le vrai est qu'il y a en Suisse douze classes bien distinguées:

- 10 Les patriotes constitutionnels selon les nuances de leurs caractères, connaissances et relations.
- 2º Les demi-constitutionnels et modérés, et même froids, à petites mesures.
- 30 Les aristocrates incorrigibles.
- 40 Les aristocrates résignés.
- 50 Les cagots protestants, et les Catholiques à 24 Carats.
- 60 Les imbéciles partisans de la démocratie effective.
- 7º Les fédéralistes.
- 80 Les antigallicans.
- 9º Les bien intentionnés, mais que le défaut d'expérience, et les ruses des ennemis de la révolution rendent succeptibles d'écarts et d'autres imprudences.
- 100 Les mauvaises têtes, girouettes, inconséquentes.
- 110 Les brouillons auxquels des fous, ou la lecture des feuilles anarchiques françaises ont désorganisé le cerveau.
- 120 Les fripons, tartuffes, envieux, malveillants.

Par exemple les habitants du Waldstetten appartiennent aux classes 5, 6, 7, 8. Les classes 2, 5, 6, 7, 8, 10 sont celles que je redoute le plus. J'entends par patriotes constitutionnels ceux qui veulent:

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>) Vgl. Quellen zur Schweizergeschichte XIX, 129, besonders 134. — <sup>2</sup>) Der französische Gesandte in der Schweiz.

- L'unité dans toute la force du terme, et qui par conséquent détestent les bourgeoisies particulières et tout ce qui y met un prix.
- 20 La forme représentative.
- 3º Une sage égalité, qui fait protéger les villes comme les campagnes, le riche comme le pauvre, mais qui pendant quelques années aura pour le sedateur (?) de nos principes des préférences, de l'indulgence, des égards particuliers.
- 4º Préparer le règne de la religion naturelle, ou de la morale, et qui par conséquent sans violenter les consciences ne vont pas favoriser, caresser les préjugés fanatiques, et nommer et conserver comme à Lugano, pour Préfet national, un fanatique toujours entouré de prêtres et de puants aristocrates, qui persécute sourdement tout ce qui paraît être philosophe, qui fait publier que les écoliers se confesseront, iront assiduement à la messe et seront bons catholiques, et qui (à ce que je sais de bonne part) faisait, il y a 4 semaines des vœux pour l'Autrichien, avec ses convives.
- 5º Surbordonner l'égoïsme national à la philanthropie, à la grande cause, et aux rapports des républiques amies, parce que les intérêts sont communs, et qu'on doit tout à la république mère.

Voilà l'idée que je me forme d'un vrai Républicain, quant aux principes, et pour ce qui regarde la conduite et le mode de sentir, je veux prudence, un peu d'habileté, énergie contre l'astuce et la perfidie cagotte, aristocratique ou malveillante, ou jalouse et envieuse, chaleur dans le cœur et dans les discours, lorsqu'il s'agit de notre cause. J'ai surtout en horreur une certaine propension, qu'ont tant de gens, à se mettre l'esprit à la torture pour justifier ce qui entrave notre système et rendre suspect ce qui le favorise.»

#### II.

# LUCERNE 23 pluviôse an 7 (11 Février 1799).

..... « L'ami des lois (No. 1267) a fait passer à Laharpe une très mauvaise heure. Il m'a paru qu'il divaguait. Je vous dirai avec ma franchise accoutumée ce que je pense. Laharpe a des torts plus que graves à mon égard: il m'a manqué au point de m'accuser un jour au Directoire d'avoir compromis l'indépendance de ma patrie; dans une autre séance il m'a fait des reproches amers d'être cause de la conclusion de l'alliance offensive; dans une troisième séance, il m'a désigné comme chef d'anarchistes; enfin dans une quatrième séance,

il a eu l'imprudence de me dire que j'étais vendu à la France. Il faut aimer la cause que nous servons, comme je le fais, pour n'avoir pas cédé à l'envie de quitter le Directoire. été retenu par l'idée que les Autrichiens et leurs amis s'en réjouiraient. Laharpe a comme pris à tâche, de contrecarrer ce que je conseille dans les affaires majeures, où souvent il n'entend goutte. Laharpe est inconséquent, plein de boutades, et en secret jaloux de moi. Il était bon pour détruire, étant retranché dans une loge d'opéra à Paris ou derrière son écritoire, mais nullement propre à édifier, ni à consolider. Il se livre aux suggestions de je ne sais qui. Il est en un mot insoutenable; et jamais le Directoire français n'aurait dû consentir à ce qu'il acceptât la place de Directeur dans un temps, où on ne le nommait que pour m'empêcher d'avoir la majorité au Directoire helvétique. Malgré tout cela, j'oserais parier qu'il hait la Russie et l'Autriche tout autant que moi.

Quant à Bay¹) je n'ai rien à observer, sinon que dans une affaire qui me tenait fort à cœur avant-hier, il a penché pour Glayre et Laharpe, et que ces derniers font tout leur possible pour l'accaparer. Il était question du préfet de Lugano, que je ne cesse de leur conseiller de déposer, comme ami de la prêtraille, mal environné et grand persécuteur des ennemis des Autrichiens. En vain; ils ne connaissent pas les cantons italiens, où j'ai été, et que j'ai gouvernés pendant longtemps en qualité de membre de la commission des bailliages italiens; en vain notre inspecteur de milice a confirmé dans un long rapport tout ce que j'en disais, . . . . . ces Messieurs du pays de Vaud ne veulent pas qu'on croie que je les mène. m'a d'autant plus indigné, que dans ce temps où les Autrichiens touchent par les Grisons les cantons italiens, il est de la plus haute importance que nous y ayons des agents sûrs, afin que la jonction de l'armée du Rhin et de celle d'Italie soit assurée, et que nos communications avec la Cisalpine ne soient pas interrompues.

J'en conclus que je suis à la vérité très mécontent de deux de mes collègues, pour ne pas dire encore de trois, mais que je ne les crois pas Russes ou Autrichiens. Passions subalternes, défaut de logique et ignorance sont le mot de l'énigme.»

III.

LUCERNE 14 Février 1799.

« La gazette générale de Stuttgard (No. 39, 8 Février) au sujet de la démission de Legrand,<sup>2</sup>) qu'elle élève jusqu'aux nues, laisse perfidement entrevoir, qu'il nous a quittés parce qu'il

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>) War am 29. Januar zum Direktor erwählt worden. — <sup>2</sup>) Er hatte am 26. Januar demissioniert. Strickler, Aktensammlung III, 1000.

n'était plus en état de servir l'Etat avec nous. Elle ajoute que cela fit redouter l'élection de Dolder, dont l'entrée au Directoire aurait pu former une dangereuse majorité pour la conservation de l'indépendance de la nation, et les principes de la justice et d'une sage modération. -Suit après un éloge pompeux de Bay. — Il n'est plus à douter que c'est Usteri, ainsi qu'Escher, et quelques-uns de la même coterie, qui fournissent les articles sur la Suisse à l'imprimeur de la gazette, ci-dessus indiquée. Ces citoyens sont patriotes et instruits; mais ils ne m'aiment pas, et ils travaillent sourdement contre moi. Il y a dans leur conduite a mon égard un système suivi, que j'aime à observer, soit pour mieux connaître le cœur humain, soit pour étudier la marche de notre révolution. Les causes de cette animosité sont, autant que j'en puis juger par les renseignements que j'en ai: 10 qu'ils n'aiment pas le gouvernement français; 20 qu'ils sont jaloux de n'avoir fait ni la révolution, ni la constitution; 30 qu'ils ont de la théorie, sans pratique et habitude des affaires; 4º qu'ils souffrent de m'entendre louer; 50 qu'ils craignent autant mon influence, qu'ils s'aperçoivent peu de l'influence de nos ennemis. — La gazette générale est devenue l'atelier de leurs coups fourrés et de leurs attaques indirectes, parce qu'ils savent qu'elle est lue et traduite en France. Quand ils louent ceux qu'ils croient que je n'aime pas, c'est pour me censurer ou me piquer d'une manière détournée. Cela fait pitié. Heureusement que cela ne m'affecte pas le moins du monde. J'en ris avec mes amis et avec Perrochel.

.... Des représentants campagnards de mon canton, où ils s'étaient rendus par congé, y ont raconté que j'étais cause de l'alliance offensive; que les Directeurs en France y avaient renoncé; que mes lettres les avaient ramenés à leur premier projet; que sans moi il n'y aurait ni troupes, ni guerre; et que même l'Empereur ne recommençait la guerre, qu'à cause de cette alliance.

Ailleurs on dit que Legrand n'avait quitté le Directoire, que parce que je veux introduire la guillotine.

Cet acharnement contre ma chétive personne, et auquel s'abandonnent même des personnes, dont je ne devrais certes pas m'attendre, m'a servi de preuve, depuis plus de deux mois, que la guerre recommencerait. L'étranger me croit plus de moyens que je n'en ai; et un ami sûr en Allemagne, et à même de savoir bien des choses, m'a fait parvenir ces mots: ,C'est à vous qu'on en veut.'»

### P. S. ce 2(?) Février.

«Je reçois votre lettre du 20 pluviôse. — Je ne suis point surpris de votre étonnement sur nos changements au Directoire.

On comprend en Suisse que la petite coterie qui a mené tout cela, a voulu braver Rapinat et Schauenbourg, et peut-être en leurs personnes le gouvernement français, mais on ne comprend pas qu'on n'ait pas plutôt élu l'ex-directeur Pfyffer, qui a beaucoup d'acquis, et qui a dernièrement publié un très bon écrit contre l'Autriche. Je pense que la coterie a eu en vue en même temps de faire quelque chose qui me fût désagréable, et de s'assurer, selon ses calculs, d'une majorité contre moi. Au reste je n'en sais rien. — Ne craignez rien. Je ne cédérai point au manège de ces gens. Je ne vois que la Patrie et surtout la grande cause de la liberté. En vain on était parvenu à tellement monter la tête de Laharpe, qu'un jour il m'a accusé de compromettre l'indépendance de mon pays, un autre jour de vouloir me faire un parti, un autre encore d'être vendu à la France; je suis resté à mon poste, et je n'ai vu qu'avec pitié la basse jalousie d'un orgueilleux parvenu se démasquer. En vain j'ai entrevu dans l'élection de Bay le projet secret de me dégoûter, je n'ai point donné dans le piège, et ne ferai point à la faction antigallicane le plaisir de lui abandonner le champ de bataille. Plus ils font jouer de ressorts, plus je sens la nécessité d'être là pour les surveiller. — Ce qu'il y a de singulier, c'est que depuis le départ de Legrand, l'esprit qui règne au Directoire s'améliore. Il est vrai qu'on ne peut pas encore savoir si cela continuera. Mais enfin je me trouve mieux pour le présent, qu'auparavant.

#### IV.

# Lucerne le 3 Ventôse an 7 (21 Février 1799).

« La société patriotique dite littéraire, m'a nommé son président, et cela unanimément. Cela n'est rien au fond, mais n'en est pas moins digne de remarque, parce que les principaux acteurs de cette société comme Usteri, Escher, Pfyffer, Kuhn, etc. passaient pour ne pas m'aimer. — Kuhn est aussi venu me voir ce soir. — Vous savez que je ne recule jamais quand il s'agit de réunion. — Au reste quelqu'un m'a donné à entendre qu'on commençait à convenir que mes mesures et mes conseils avaient été plus analogues à l'état des choses, qu'on ne l'avait crû. — Ceci me rappelle un singulier aveu que fit Legrand en nous quittant. «Je sors, dit-il, avec la conviction que la constitution est le meilleur moyen de perfectionner les choses, et d'améliorer le peuple en Suisse.» Or, il faut que vous sachiez, qu'il y a un an, il en a été un des plus chaleureux et acharnés antagonistes, en sorte qu'il a plus nui à l'accélération de notre révolution, que les Oligarques les plus déterminés. — Malheureusement les têtes à théorie ne reconnaissent leur tort, que lorsque le mal est fait, ou très avancé.

V.

# Lucerne 7 Ventôse an 7 (25 Février 1799.)

..... « Vous voyez que nous prenons un peu d'énergie.¹) Cela se doit à plusieurs circonstances. D'abord le danger s'approche; ensuite j'engage mes amis à se plaindre de notre inertie. 3<sup>0</sup> Perrochel fait sentir l'importance d'une conduite ferme et décidée. 4º Legrand ne nous rabâche plus de lieux communs, qu'il n'y a point de conspiration, que la force morale des principes l'emportera, qu'il faut une publicité illimitée, que tout ceux qui ont prêté le serment civique sont à ses yeux des patriotes, et autres bètises de ce genre. 5º Mes collègues se convainquent de plus en plus de ce que j'ai dit cent fois, que notre peuple est borné, crédule et ne marchant que lorsqu'il a peur. 6º Plusieurs rapports nous ont appris que notre douceur envers nos ennemis ne les corrigeait pas, mais qu'ils l'imputaient à faiblesse et crainte, disant même, que nous voulions nous préparer pour l'avenir notre grâce. Je vous avoue que si l'on n'avait pas changé de système, je crois que j'aurais fini par m'en aller, car j'étais las de passer pour terroriste et anarchiste, tandis que je ne voyais qu'un peu mieux, que ceux qui croient que gouverner est l'art de capter les suffrages des coteries de son canton. Quand on gouverne, il ne faut songer qu'à la postérité.»

#### VI.

## LUCERNE 6 Mars 1799.

esprit se tourne et retourne en mille sens, pour en anéantir les effets. Sa sagesse est un composé de lieux communs des Feuillants et des Clichiens. Avec sa politique il y a longtemps que la contrerévolution serait faite, et les Autrichiens dans le pays. Je ne vois pas avec plaisir qu'il accapare Bay qui dîne chez lui, et commence à répéter de ses sentences favorites. Heureusement que Laharpe, à mesure que le danger s'approche, ouvre les yeux sur les perfides menées des aristocrates modérés, ou sur l'inexpérience des patriotes à généralités.

Il est arrivé à Laharpe une chosé désagréable. Il a écrit à Masséna que nous levions 20000 h. de milices pour la défense du pays. Il paraît qu'il lui a donné à entendre, que ce corps pourrait aussi au besoin agir offensivement. Masséna l'a écrit à Scherer, et celui-ci à Schauenbourg, qui n'a

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>) Am Tage vorher waren Beschlüsse zur Ausrüstung von 20000 Mann gefasst worden. Strickler, Aktensammlung III, 1246.

rien eu de plus pressé que de nous envoyer copie de la lettre de Scherer, où Laharpe est nommé. Mais nous n'en ferons pas de bruit, de peur de décourager les milices.

Quant aux 18 mille hommes destinés à agir offensivement, ils se recrutent lentement, parce que le département de la guerre à Paris nous a fait perdre deux mois. Il n'y a que deux moyens d'en hâter le rassemblement: 1° c'est que la France réclame l'exécution du traité d'alliance; alors nous proposerons au corps législatif que chaque commune soit tenue de fournir au moins 2 à 3 hommes. 2° que nous déclarions la guerre à la maison d'Autriche; en ce cas les milices même sont obligées d'agir offensivement.

En attendant voici le texte que je prêche tous les jours: 10 Une nation n'est point un rassemblement de gens qui sont à côté les uns des autres pour boire du café et faire paître des vaches. 20 La valeur doit nous donner en intensité, ce que nous perdons en étendue relative. 3º Nos pères cherchaient l'ennemi sur son territoire, et les Conseils des villes forçaient les citovens de suivre la grande bannière. 40 Il faut nous rendre dignes de notre alliance. 5º Nos efforts militaires décideront de notre existence, et prouveront si nous méritons un bon traité de commerce. 6º Si la France ne trouve en nous que des alliés timides, quand il s'agit d'être pour elle, et hargneux, quand il s'agit de lui montrer les dents, elle finira par nous englober. — Les esprits s'accoutument à l'idée de ce qu'il faudra bientôt faire. On voit avec plaisir qu'enfin la guerre va avoir lieu, puisqu'elle doit se faire. Les aristocrates sans doute aussi, mais dans un tout autre sens.

On va nous envoyer des adresses patriotiques, qui rempliront toutes les gazettes.

Je fais faire des caricatures. Dans l'une Steiguer, tout courbé et branlant la tête, montre à un vilain Calmouck une caisse (reste du trésor de Berne), qu'il lui livre. Bourcard, avec les deux aigles sur son gros ventre, se pâme de joie, et ainsi du reste.»